

# RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES DÉSIGNÉ PAR L'EMPLOYEUR

## PRENDRE LA MESURE DE SON RÔLE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte la loi santé du 2 août 2021, qui modifie la définition du harcèlement sexuel

#### IDENTIFIER LE CADRE JURIDIQUE DU HARCÈLEMENT SEXUEL ET DES AGISSEMENTS SEXISTES

- › Harcèlement sexuel et agissements sexistes : nouvelle définition légale et jurisprudence
- › Qui peut être reconnu comme harceleur ?
- › Rôle et moyens du référent

#### Analyse d'exemples concrets

- › Quelle articulation avec le rôle du référent CSE ?
- › Formalités obligatoires
- › Rôle et responsabilité de l'employeur
- › Contentieux possibles

#### Quiz sur le cadre juridique

#### FAIRE FACE À UN SIGNALEMENT DE HARCÈLEMENT OU D'AGISSEMENTS SEXISTES

- › Que faire lorsqu'un tiers est à l'origine d'un signalement ?
- › Les précautions à prendre - Zoom sur la présomption d'innocence
- › L'entretien avec la victime présumée : posture, écoute active, empathie et pièges à éviter

#### Simulation d'entretien à partir d'une situation concrète

- › Que faire lorsque la victime présumée réclame la confidentialité totale en dépit de la gravité de la situation ?

#### CONDUIRE UNE ENQUÊTE INTERNE

- › Analyse de la situation, éléments à recueillir, éléments de preuve
- › Les étapes de l'enquête interne
- › Les acteurs internes à alerter et impliquer
- › Les acteurs internes ou externes vers lesquels orienter la victime
- › L'entretien avec l'autre partie, avec les témoins
- › Les informations à transmettre aux parties
- › Le rapport d'enquête et les issues possibles de l'enquête interne

#### Analyse de cas

#### CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE D'UNE PRÉVENTION PRIMAIRE

- › Travailler avec les autres acteurs de prévention : référent CSE, RH, médecin du travail, management...
- › Mettre en place des actions de sensibilisation sur les représentations, les postures...
- › Repérer au plus tôt les situations à risques

#### Cas pratique : réflexion sur son programme de prévention

#### OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- Caractériser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes à la suite de signalements.
- Analyser la situation par une enquête interne.
- Accompagner les salariés concernés en utilisant la bonne posture.
- Collaborer avec les autres acteurs de prévention.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation exhaustive qui apporte tous les éléments légaux et réglementaires indispensables à la prise en main de son rôle de référent
- Des entraînements pratiques aux méthodes d'analyse et d'accompagnement des situations à risques

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Référents désignés par l'employeur pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein de l'entreprise

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 020 € HT - Réf : SSW-RFRH

Validité : 30 juin 2024

#### PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :  
le 2 avril 2024  
le 18 septembre 2024  
le 5 décembre 2024

## Participant(e)

Mme  M. Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
E-mail .....  
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)  
Tél. (ligne directe).....  
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

## Formation choisie

Titre.....  
Référence.....  
Dates.....  
Lieu.....  
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).  
Merci de préciser votre choix :  
 Formation + Accès e-ressources pendant un an \*  Formation seule

## Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale.....  
Adresse.....  
Code postal | | | | | Ville.....  
Téléphone..... Fax.....  
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....  
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

## Responsable de l'inscription

Mme  M. Nom..... Prénom.....  
Service/Fonction.....  
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

## Facturation/Règlement

### FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de  Mme  M.  
Nom.....  
Prénom.....  
Service/Fonction.....  
E-mail.....  
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....  
.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI  NON

Si OUI, numéro : .....  
*GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation*

### FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....  
Numéro de prise en charge.....  
Adresse de votre OPCO.....  
Code postal | | | | | Ville.....

*Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.*

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur <a href="http://www.gereso.com/cgv/">www.gereso.com/cgv/</a>	

### Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF  Entreprise  OPCO